

DEPUIS 1938



BULLETIN D'INFORMATION

Edition du 15 décembre 2018

TRUMP, BREXIT, M5S, GILETS JAUNES...

La masse monétaire créée à l'échelle mondiale par les banques centrales en réponse à la crise de 2008 ne peut qu'interpeler. Néanmoins, les fondamentaux économiques ne paraissent dans l'ensemble pas mauvais et pourraient inspirer une certaine confiance.

Etrangement, les principaux facteurs d'inquiétude trouvent leur origine dans les réactions collectives spontanées des classes populaires des pays les plus riches de la planète : ici l'élection de TRUMP, là le BREXIT, de l'autre côté des Alpes la promotion du M5S, et maintenant en France la révolte des gilets jaunes. A chaque explosion, le non sens économique du mouvement choque en même temps qu'il inquiète : Pourquoi se saborder ainsi collectivement ? Avec quel bénéfice ?

Il est de moins en moins exclu qu'un élément de réponse important soit d'ordre institutionnel.

Les systèmes démocratiques en place depuis deux ou trois siècles suggèrent l'idée d'une forme de maîtrise indirecte des événements exercée par l'électorat au travers du personnel politique en même temps qu'ils laissent hors de tout contrôle le pouvoir médiatique. Or, le pilotage des événements est en réalité très indirect, limité et constitue un exercice de haute technicité qui ne peut être réussi que conjointement avec les autres pays. Et les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon), toutes quatre dans le monde des NTIC, tiennent la dragée haute aux gouvernements. Nos institutions pluricentennaires ne pouvaient intégrer ces réalités du XXI^e siècle.

Pascal MARTIN-RETORD

Employer un salarié

L'emploi d'un salarié impose le respect d'un formalisme obligatoire.

Ce formalisme se caractérise en particulier par la souscription d'une déclaration préalable à l'embauche (DPAE).

A défaut, la présence d'une personne au travail dans l'entreprise n'est pas justifiée et la situation peut être qualifiée de travail dissimulé.

Rappelons aussi que la rédaction d'un contrat de travail est une nécessité à laquelle le titre emploi services (TESE) ne répond que très imparfaitement. Chaque situation et chaque secteur d'activité sont particuliers et entraînent des obligations spécifiques.

Déclaration sociale nominative (DSN)

La déclaration sociale nominative est active depuis le début de l'année 2018. Ce dispositif impose une rigueur accrue dans la gestion sociale de l'entreprise.

Chaque mois, les bases de cotisations font individuellement l'objet d'une transmission aux organismes sociaux et aux services fiscaux. Par conséquent, la DSN agit chaque mois comme un verrou et ce verrou interdit de revenir ultérieurement sur la période close pour apporter des modifications.

Il est donc essentiel de s'organiser en amont en sorte de communiquer en temps opportun au gestionnaire de la paie des éléments clairs et définitifs.

Fermeture du cabinet

Comme chaque année, nos bureaux chambériens seront fermés entre Noël et le Jour de l'An.

Nous serons donc en mesure de vous accueillir jusqu'au vendredi 21 décembre 2018, puis à partir du mercredi 2 janvier 2019.

Nos équipes vous remercient de votre compréhension, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, et vous adressent ainsi qu'à vos proches leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

3 bis - 5, boulevard Gambetta
73000 CHAMBERY
tel 04 79 62 26 73

19 bis, rue de Viileneuve
92380 GARCHES
tel 01 47 41 10 10

Les Glaciers
73150 VAL D'ISERE
tel 04 79 06 09 85